

SÉCURITÉ DES DONNÉES

« Le facteur humain reste le plus vulnérable »

En tant que premier organisme de recherche biomédicale en Europe, l'Inserm produit une grande quantité de données riches et variées. Afin de contribuer pleinement au mouvement en faveur de la science ouverte, le département des Systèmes de l'information a lancé plusieurs initiatives pour rendre ces données de recherche accessibles à la communauté scientifique et faire avancer la connaissance. L'Institut n'en reste pas moins pleinement conscient des enjeux de protection qui entourent ce patrimoine.

La recherche biomédicale génère de nombreuses données, parfois à forte valeur ajoutée. Parmi la masse produite à l'Inserm, lesquelles attirent les convoitises ?

Jean-Claude Sarron : Il y a d'abord toute la richesse issue des collections biologiques et les données de santé de cohortes mais aussi certains documents confidentiels comme les cahiers de laboratoire. Les dépôts de brevets, les résultats préliminaires d'essais cliniques ou encore les projets en cours d'élaboration et de finalisation constituent également des connaissances à haute valeur ajoutée ou stratégiques. La divulgation du processus de fabrication d'un nouveau vaccin par exemple peut d'ailleurs porter atteinte aux intérêts économiques de la Nation. Certains travaux, en particulier les recherches sur les agents infectieux, peuvent aussi être détournés dans un but militaire, voire terroriste.

« Les mauvaises pratiques sont sources de pertes d'informations et de préjudices pour les recherches »

Comment protéger ces données précieuses et sensibles ?

J.-Cl. S. : Dans le cas des connaissances et savoir-faire à haute valeur ajoutée et stratégiques, l'État accompagne les acteurs de la recherche pour les aider à mieux se protéger à travers le dispositif de protection du potentiel scientifique et technique de la Nation. Mais de manière générale, la sécurisation des données de recherche dépend principalement de deux facteurs. L'aspect technique, d'abord, qui relève du département des systèmes d'information (DSI) de l'Inserm. Il lui incombe notamment de sauvegarder les données et de les protéger contre les attaques malveillantes. Le DSI a d'ailleurs renforcé son dispositif sécuritaire depuis 2020 à la suite d'une recrudescence d'attaques de rançongiciels et d'autres déstabilisations parfois dirigées par des pays étrangers. Cependant, en matière de sécurisation, le facteur humain reste le plus vulnérable, le personnel n'étant pas assez formé à la protection des données. Les mauvaises pratiques, souvent par négligence ou par méconnaissance, sont sources de pertes d'informations et de préjudices pour les recherches de l'Institut.

Quel comportement adopter alors ?

J.-Cl. S. : D'abord, il faut savoir reconnaître le degré de sensibilité des données en fonction de la valeur de l'information traitée et des préjudices en cas de divulgation. Les documents confidentiels doivent ainsi être marqués et chiffrés. Par ailleurs, les utilisateurs se doivent d'appliquer des règles de bonne pra-



© Inserm/E. Fohlen

Jean-Claude Sarron

fonctionnaire de sécurité-défense de l'Inserm

tique informatique : utiliser des mots de passe sécurisés et les administrer à l'aide d'un gestionnaire de mots de passe ou encore éviter les sites internet connus pour héberger des menaces potentielles. Il est aussi impératif de ne pas conserver de données scientifiques sensibles sur ses appareils personnels. Et il faut être tout particulièrement vigilant lors des missions à l'étranger, même dans des pays « amis ». Dans ce cas, il est possible d'emprunter un ordinateur dédié afin de n'emporter que les données nécessaires à la collaboration. La mise en œuvre d'un réseau privé virtuel pour communiquer avec la France peut aussi se révéler pertinent. Ces collaborations sont essentielles aux progrès scientifiques mais il faut rester attentif lorsque des données sensibles sont partagées.

Propos recueillis par Simon Pierrefixe



Article extrait du rapport d'activité 2022 à découvrir en intégralité fin juin sur :

inserm.fr/nous-connaître/documents-stratégiques

RESSOURCES HUMAINES

Le label HRS4R réévalué

Le 23 mai, des experts de la Commission européenne ont rencontré la direction, des chercheurs et des responsables de l'Inserm. Ils ont réévalué l'Institut dans sa labellisation *HR Excellence in Research* (HRS4R). Depuis 2016, ce label distingue



l'Inserm pour son engagement à mettre en œuvre des procédures de recrutement et d'évaluation équitables et transparentes des chercheurs.

En savoir plus :
euraxess.ec.europa.eu

Communication

L'Inserm à la télé

Présenter l'Inserm comme une source de référence en matière d'information scientifique vérifiée et fiable face au désordre informationnel, favoriser une bonne perception de la science auprès des citoyens et montrer son utilité dans la vie quotidienne, tels sont les enjeux de la campagne de publicité de l'Inserm qui sera diffusée tout au long de l'été à la télévision. Ce spot s'inscrit dans la continuité de la campagne d'affichage de l'année dernière car « on gagne tous les jours à s'intéresser à la santé » !

Voir le film sur :
la chaîne Youtube de l'Inserm



Éthique

L'ANR mène l'enquête



© Angeltov, Adobe Stock

L'Agence nationale de la recherche (ANR) soutient l'enquête Covethos auprès des scientifiques français pour mieux connaître leur conception de l'éthique et de l'intégrité scientifique. Issu d'un dispositif de recherche participative auquel sont associées diverses parties prenantes de l'intégrité scientifique en France, ce projet est l'occasion d'aborder de nombreux sujets: le sens de la responsabilité sociale des scientifiques, l'impact de la crise Covid, la diversification des usages en matière de publication et d'évaluation, la familiarité avec les normes et valeurs de l'intégrité scientifique, les modalités de prise de parole des scientifiques dans l'espace public. Les personnels scientifiques de l'Inserm sont invités à répondre au questionnaire diffusé depuis le début du mois de juin.

En savoir plus sur les modalités de l'enquête :
pro.inserm.fr

HISTOIRE

Colloque « Face à la douleur »

Le Comité pour l'histoire de l'Inserm a organisé le 7 juin dernier, à Paris, un colloque consacré à l'histoire de la prise en charge de la douleur, du XVI^e au XXI^e siècle. La rencontre entre historiens, témoins et acteurs engagés

dans la lutte et la recherche contre la douleur a permis d'éclairer l'histoire de la douleur en lien avec les évolutions de la recherche autour notamment de Didier Bouhassira, neurologue spécialiste de la douleur (unité 987), et de Pascal Griset, président du Comité pour l'histoire de l'Inserm.

En savoir plus :
inserm.fr

À paraître :

Le prochain numéro des *Cahiers du comité pour l'histoire de l'Inserm*, consacré au thème de la douleur, sera disponible sur :

ipubli.inserm.fr



Rubrique réalisée par
Marie-Charlotte Ferran